L'UNION Tir à l'arc
Saison 2015 – 2016

Les entrainements en salle auront lieu sur le site des Acacias (Rue des pins, dans le boulodrome) suivant les créneaux ci-dessous.

Cotisation annuelle

ADULTE	Licencié l'Union s'entrainant à l'Union	Compétiteur	170,00 €
		Non compétiteur	140,00 €
	Licencié l'Union ne s'entrainant pas à l'union	Compétiteur	100,00 €
		Non compétiteur	70,00 €
	Licencié FFTA dans un autre club mais s'entrainant à l'union		70,00 €
Jeune (< 21ans)			150,00 €
Licence découverte (à/c du 1er mars)			90,00 €
Archer licencié FFH			110,00 €
Mise a disposition matériel d'initiation pour l'année			40,00 €

- Abonnement annuel à la revue FFTA : **27€**

Documents à fournir

☐ Certificat médical, avec mention obligatoire de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc daté de moins de 1 an. Pour les personnes désirant pratiquer la compétition faire préciser la non contre-indication à la pratique du tir à l'arc **en compétition** (daté de moins de 3 mois)

☐ La fiche ci-dessous dûment complétée

Tout dossier d'inscription ne sera accepté que complet (fiche d'inscription, règlement, certificat médical et autorisation parentale pour les mineurs)

Attention : La licence 2016 (donc l'assurance associée) est valable du 01/09/2015 au 31/08/2016. Passée cette date, merci de renouveler votre licence pour pouvoir continuer à bénéficier des accès aux installations.

ÉCOLE de TIR (uniquement en période scolaire)

Début des cours le Mercredi 09 Septembre 2015 sur le site des Acacias (Boulodrome) Rue des Pins, 31240 L'Union.
Fin des cours le Mercredi 29 Juin 2016.

Jeunes	Débutants (1ère année)	-12 ans Groupe 1	Mercredi	17h00 à 18h00
		+12 ans Groupe 2	Mercredi	18h00 à 19h00
	Progressions	Groupe 3	Mercredi	19h00 à 20h00
	Compétiteurs	Groupe 4	Mardi	18h00 à 20h00
			Vendredi	18h00 à 20h00

Adultes	Débutants (1ère année)	Groupe 5	Mercredi	20h00 à 22h00
	Progressions	Groupe 6	Mardi	20h00 à 22h00
			Vendredi	20h00 à 21h30

IMPORTANT : Les jeunes mineurs doivent être accompagnés jusqu'au lieu de l'entraînement. La responsabilité du club ne sera engagée que sur le lieu de l'entraînement et qu'en présence d'un initiateur ou d'un entraîneur.

Adultes archers confirmés (en salle – Tir non encadré)

Du Lundi au Vendredi		09h00 à 12h00			
Lundi	20h00 à 23h00	Mercredi	22h00 à 23h00	Vendredi	21h30 à 23h00
Mardi	22h00 à 23h00	Jeudi	20h00 à 23h00	Samedi	08h00 à 13h00

Renseignements (http://luniontiralarc.sportsregions.fr/)

Didier Rami (Président)
Marie-José Rami (Secrétaire)

Alain Garrabé (Trésorier et responsable inscriptions)
06-10-85-85-62 lunion.tiralarc@gmail.com

Nom de l'archer : ……**Prénom** :……..……**Date de naissance** :……..…….

Adresse :……

Code postal :……..……**Ville** :……**e-mail :**……..…..…….…….…….

N° de Téléphone :……..**ou :**……..……..……

En adhérant au club « L'Union tir à l'arc », je m'engage à respecter le règlement intérieur (consultable sur le site internet du club dans la rubrique « documents ») et je suis informé que je suis susceptible d'apparaître sur des photos ou vidéos prises dans le cadre des activités du club.

Signature